

## LA SCOLARITE DE MON ENFANT

La continuité de la scolarité de votre enfant sera assurée s'il est scolarisé en classe primaire (jardin d'enfant au CM2), secondaire (collège et lycée) ou dans l'éducation spécialisée (IME, ITEP, IEM...) Il bénéficiera d'un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) qui fait partie intégrante du projet thérapeutique de votre enfant au CRF.

Le PAI se décline en 3 phases :

- L'évaluation des connaissances à l'entrée, réalisée dans les 15 jours qui suivent l'arrivée de votre enfant.
- L'élaboration du PAI de votre enfant réalisée par l'équipe pédagogique et approuvée par vous-même ou le responsable légal de votre enfant.
- Le bilan de sortie qui vous sera envoyé dans la quinzaine qui suit le départ de votre enfant ainsi qu'à son établissement d'origine.

Les cours sont réalisés par classes à double niveaux (pour le primaire : cycle 2, cycle 3, pour le secondaire : 6ème-5ème, 4ème-3ème, 2ème à terminale). La scolarité au CRF se fait sur 4 jours pour l'ensemble des classes primaires, secondaires et de l'éducation spécialisée.

Horaires de la scolarité primaire, 6ème-5ème et classes Relais		Horaires de la scolarité secondaire à partir de la 4ème	
Lundi, mardi, jeudi	9 h à 12 h et 13 h 30 à 17 h (13h-17h pour les 6ème-5ème)	Lundi, mardi, jeudi	9 h à 13 h et 14 h à 17 h
vendredi	9 h à 12 h et 13 h 30 à 16 h	vendredi	9 h à 13 h et 14 h à 16 h

Pour les classes primaires, du CP au CM2, l'enseignement est assuré par 1 enseignant pour le cycle 2 et le cycle 3. Le travail scolaire s'y effectue par petits groupes de niveau au rythme de chaque enfant. Pour les classes secondaires d'enseignement général et SEGPA, une équipe pédagogique enseigne les matières suivantes : mathématiques et SVT, physique et chimie, français, philosophie, langues vivantes (anglais, espagnol), histoire-géographie, économie.

Si votre enfant est scolarisé en éducation spécialisée. Il bénéficiera d'un suivi éducatif et scolaire en fonction de son niveau de compréhension, assuré par une équipe d'éducateurs spécialisés et de moniteurs éducateurs formés au soutien scolaire et aux troubles du comportement.

Vous pouvez apporter votre concours pour la scolarisation de votre enfant en nous faisant parvenir le jour de l'entrée, son dernier relevé de notes, ses derniers cours et les coordonnées de son établissement ainsi que celles du CPE et Professeur principal. Dès la première semaine, le responsable du pôle éducatif et scolaire ou son adjointe prendra contact avec l'établissement d'origine de votre enfant.

Nous pouvons recevoir par mail les cours et devoirs de votre enfant en provenance de son établissement scolaire et les lui transmettre afin qu'il maintienne le lien avec ses enseignants et une continuité de sa scolarité. Pour ce faire vous pouvez transmettre à l'équipe pédagogique de votre enfant les adresses mails suivantes :

La responsable du pôle éducatif et scolaire : [elisabeth.boillon@crf-villiers94.org](mailto:elisabeth.boillon@crf-villiers94.org)

L'adjointe de la responsable du pôle éducatif et scolaire : [sophie.battisti@crf-villiers94.org](mailto:sophie.battisti@crf-villiers94.org)